## Communauté Urbaine de Dunkerque

## Réalisation du BEGES Territorial de la CUD

Maître d'Ouvrage : Communauté Urbaine de

Dunkerque AMO : Vizea

## Territoire :

- 20 communes
- 196 901 habitants
- Territoire urbain
- 3<sup>ème</sup> port de France

Durée de la mission : 6 mois

## Eléments clés de la mission :

- Cartographie des flux
- Définition du périmètre du BEGES
- Collecte des données
- Evaluation des émissions de GES du territoire
- Rédaction d'un plan de transition







Le changement climatique représente le défi majeur du 21ème siècle de notre société. Ce défi, la Communauté Urbaine de Dunkerque s'en empare pleinement depuis plusieurs décennies et fait office de territoire pionnier en s'engagent dans une politique volontariste sur les questions climatiques à travers des démarches variées dès les années 80 avec par exemple la mise en place d'un réseau de chaleur urbain de valorisation d'énergie fatale industrielle, la réalisation de bilans carbone territoire et patrimoine et compétences depuis 2009, la labellisation Citergie depuis 2012, un premier PCET en 2009 suivi d'un PCAET en 2015, etc. autant d'actions montrant l'engagement de la collectivité dans sa transition climatique et la résilience.

La communauté urbaine de Dunkerque et les 20 communes regroupant près de 200 000 habitants qui la composent, est un territoire aux multiples facettes. Il est en effet caractérisé par sa situation littorale, composée d'une façade maritime jusqu'à la frontière belge, lui conférant un atout majeur mais également une réelle vulnérabilité climatique (risque d'inondations, érosion, etc.). Ensuite, la CUD est un territoire industriel composé d'un écosystème industrialo-portuaire majeur, lui donnant un avantage économique mais engendrant des émissions de GES à maitriser. De plus, le territoire est également marqué par une activité agricole importante.

Vizea travaille donc avec la CUD et dans la continuité de la réalisation du PCAET du territoire, réalise le bilan des émissions de GES de l'année 2021.

Ce bilan permet de mettre en avant l'évolution des émissions de GES du territoire via une comparaison des précédents BEGES réalisés, et de fixer des actions de décarbonation à moyen et long termes.

